



Lettre de Chine



SSF
SCUTUM SECURITY FIRST

N°70

Mars
2017

Sommaire

Avant propos.....1

- Poker night

Economie et finances.... 2

- Croissance chinoise : un rebond temporaire
- Xiongan, la ZES de tous les espoirs

Environnement des affaires..... 4

- Litiges et contentieux au travail en Chine, ou comment sortir de la logique du conflit

En bref..... 5

- Inauguration du premier porte-avions 100% chinois

Poker night

Les promesses électorales de **Donald Trump** s'abattent sur l'Asie-Pacifique. Mais, les nouvelles règles du jeu sont inégalement comprises par les pays de la zone. Selon certaines sources américaines, le président américain aurait écouté sagement un long exposé de **Xi Jinping**, en visite sur le sol américain début avril, sur l'histoire des relations sino-coréennes et sino-nord-coréennes, avant de concéder leur « complexité », résonnant comme un aveu d'ignorance des histoires de paix contrainte entre les nations. Une semaine plus tard, il tweetait : « pourquoi devrais-je dénoncer la Chine de manipuler sa monnaie alors qu'elle travaille avec nous sur la question nord-coréenne ? ».

Déjà, à Capitol Hill, les critiques fusent sur ce président *soft on China*. Et la dragée haute lui sera tenue sur le front de l'iniquité commerciale. Le déficit commercial avec la Chine atteint, en 2016, 347 milliards USD - sur 750 milliards USD et (heureusement) loin devant... l'UE avec ses 146.3 milliards d'excédents – ce qui fait d'elle le coupable idéal...

Mais, *wait a minute* : quel est le lien entre la politique monétaire de Pékin et la Corée du Nord ? M. Trump doit avoir une main gagnante pour oser ce deal à faire blanchir les cheveux des jeunes diplomates des deux camps.

Pour le Département d'Etat, plutôt habitué depuis les 8 ans du juriste Obama à la profondeur des textes et le tricotage d'accords de libre-échange, la toute nouvelle souplesse intellectuelle de leur commandant en chef peut-elle être transcrite en langage et accords diplomatiques ? Sait-on au Département d'Etat proposer aux Chinois doctement de lâcher leur certes-embêtant voisin pour sauver provisoirement leur propre peau ?

Du côté chinois, peut-on prendre tout cela au sérieux et *checker*, au risque d'un *check-in-the dark*, ne sachant pas quelle sera la prochaine carte abattue ? Selon **William Zarit**, président de **l'American Chamber of Commerce** (Amcham) à Beijing, l'administration Trump aurait déjà abandonné l'idée d'imposer des droits de douane de l'ordre de 40 % sur les produits importés chinois.

D'autres « options » seraient donc à l'étude pour rééquilibrer les échanges. Si le but est de remplir les carnets de commande des entreprises américaines, lever les restrictions sur les transferts de technologies, que revendique haut et fort Pékin depuis de nombreuses années pour alimenter le plan industrie 4.0 (*Made in China 2025*), pourrait constituer un axe d'effort congruent avec cet objectif. Mais qui, à Washington, des Démocrates ou des Républicains, mettrait un *cent* sur cette main hasardeuse ?

AVANT PROPOS

Avant-propos (suite)>

Autre option : faire ce que les joueurs de poker appellent le *all-in*, c'est-à-dire mettre tous les jetons sur le tapis, plongeant l'adversaire - et le monde - dans le plus haut degré de perplexité et d'angoisse. Seulement, dans l'art du bluff, comme dans celui de la guerre, on ne peut tromper qu'une fois avec la même ruse. Le *chip* du groupe aéronaval USS Carl Vinson, annoncé en route vers la péninsule coréenne pour la fin du mois d'avril, constitue à ce titre, un test de crédibilité.

Quoiqu'il en soit, si les Etats-Unis souhaitent rééquilibrer leur commerce extérieur et négocier des règles du jeu fondées sur un principe de

réciprocité dans les accès aux marchés, qu'ils prennent langue rapidement avec l'UE qui a quelques longueurs d'avance sur la question. L'UE a su, depuis 10 ans, faire comprendre à Pékin, avec patience et constance, le sérieux et la détermination des pays membres de l'Union à pouvoir disposer d'une ouverture de son vaste marché intérieur bien plus grande que celle qui les maintient souvent à sa porte dans de nombreux secteurs d'activité. Les présidents du Conseil et de la Commission pourraient-ils lancer une invitation en ce sens à Donald Trump, opérer ainsi un rapprochement d'intérêts économiques transatlantiques bien compris, et recouvrer un certain « ordre naturel des choses » ?

Croissance chinoise : un rebond temporaire

L'économie chinoise montre des signes de reprise. Depuis deux trimestres consécutifs (passant de 6,7% à 6,8% sur Q4 2016 et de 6,8% à 6,9% à Q1 2017), la croissance a accéléré, ce qui ne s'était pas vu depuis le début de l'année 2014. Ces bons résultats ont surpris les économistes, et devançant même l'objectif pour l'année 2017, fixé par le gouvernement chinois à « autour de 6,5% ». Pour **Mao Shenyong**, porte parole du **Bureau National des Statistiques (BNS)**, « l'économie chinoise est en cours de stabilisation et d'amélioration », poussée ce trimestre par l'accélération de la production industrielle (+ 7,6% au mois de mars).

Le BNS met également en avant les bons chiffres de certains indicateurs concordant avec les orientations de politique économique désormais promues par le gouvernement, dont les nouveaux piliers seraient la montée en gamme des produits et services, ainsi que la consommation. La croissance des ventes au détail a atteint 10,9% ce mois de mars, contre 9,5% les deux premiers mois de l'année. Le revenu disponible a cru de 7% au premier trimestre par rapport à 2016. Mao Shenyong a également insisté sur la bonne santé des exportations, qui ont contribué à hauteur de 4,2% au PIB sur le premier semestre 2016, comparé à une contribution négative de 11,5% sur la même période en 2016, et sur la croissance de la consommation des services.

Pour autant nombre d'observateurs voient dans ce dynamisme le signe que, malgré les déclarations du gouvernement chinois en faveur de la mise en application des réformes pour lutter contre la dette et la surproduction, celui-ci n'aurait pas encore tout à fait abandonné ses méthodes traditionnelles de soutien à la croissance. Ces vieilles recettes comprennent l'investissement public dans les

infrastructures et la facilitation de l'accès au crédit pour les entreprises et les ménages.

Les investissements publics dans les infrastructures (routières, ferroviaires, énergétiques et environnementales) ont connu une hausse de 23% au premier trimestre, contre 17,4% sur l'ensemble de l'année 2016. Ils peuvent en partie expliquer la hausse de la production industrielle, en particulier dans le secteur de l'acier. Par ailleurs, malgré des mesures mises en place dans la plupart des grandes villes pour endiguer la hausse des prix des logements neufs et le développement incontrôlé de l'immobilier, les investissements dans ce secteur connaissent un nouveau rebond, et atteignaient une croissance de 9,1% en mars (contre 6,1% en mars 2016). Le secteur contribue donc toujours de manière conséquente au PIB.

2017 est une année symboliquement importante, car elle correspond à un moment de transition politique dans le cadre du 19ème Congrès du PCC. Plus que toute autre année, le gouvernement vise une croissance économique suffisante pour éviter les troubles, notamment sociaux, en amont de ce rendez-vous politique majeur. Parallèlement, il promeut également la mise en place de grandes réformes et chantiers pour assurer la santé à long terme de l'économie chinoise : réduction de la dette, baisse des surcapacités, contrôle du risque financier et de la bulle immobilière. Si celles-ci sont effectivement mises en place, elles auront nécessairement des conséquences sur le rythme de la croissance chinoise, en impliquant la baisse de l'investissement public ou le contrôle du développement immobilier. L'embellie observée pourrait donc n'être un épisode passager, et la courbe de la croissance pourrait reprendre, dans le courant de l'année, son inévitable tendance à la baisse.

Principaux indicateurs économiques - Mars 2016 / Mars 2017

Indicateurs	Mars 2016	Mars 2017
Exportations	- 6,1% (en USD)	+ 16,4% (en USD)
Importations	+ 3,1% (en USD)	+ 20,3% (en USD)
PMI manufacturier	50,2% (BNS); 49,7% (Caixin)	51,8% (BNS); 51,2% (Caixin)
PMI non manufacturier	53,8% (BNS); 52,2% (Caixin)	55,1% (BNS); 52,2% (Caixin)
FDI	+ 7,8%	+ 6,7%
ODI	+ 21,5%	-30,1 %
Consommation d'électricité	+ 5,6%	+ 7,9%
Ventes au détail	+ 10,5%	+ 10,9%
Inflation	+ 2,3 %	+ 0,9%
Investissements immobiliers	+ 6,2%	+ 9,1%
Investissements dans les infrastructures	+ 10,7%	+ 23,5%
Production industrielle	+ 6,8%	+ 7,6%
	Q1 2016	Q1 2017
Croissance du PIB	+ 6,8%	+ 6,9%

Xiongan, la ZES de tous les espoirs

Une nouvelle zone économique spéciale (ZES) va sortir de terre à Xiongan dans la province du Hebei, à environ 160 kilomètres au sud de Pékin. L'agence Xinhua a annoncé le 1er avril 2017 que ce projet, qualifié de plan du « millénaire » (*qian nian daji*), avait été lancé sur décision personnelle de Xi Jinping. Le traitement médiatique qui est réservé à sa création vise à lui donner d'ores et déjà la même ampleur que celles des ZES de Shenzhen, portée en 1979 par Deng Xiaoping, et de Pudong (Shanghai) voulue par Jiang Zemin en 1996. Ces premières zones, devenues des centres financiers majeurs avaient joué un rôle d'impulsion et de laboratoire pour les réformes d'ouverture économiques, et avaient rencontré un succès important auprès des investisseurs, attirés par des mesures fiscales et réglementaires spécifiques.

La nouvelle zone économique de Xiongan répond en fait à trois ambitions distinctes. La première d'entre elles est d'être, à l'image des zones de Shenzhen et de Pudong, un modèle d'avant-garde pour les réformes économiques à venir. Ces réformes et expérimentations ne seront pas uniquement financières, puisqu'elles concerneront également les politiques d'urbanisme, et les technologies liées à l'environnement et la ville intelligente. Les entreprises actives dans ces domaines seront encouragées à s'installer dans la zone. Les modèles mis en place auront vocation à

être répliqués dans d'autres localités et l'accent sera également mis sur les modèles de services publics, en particulier les transports, la santé, ou encore l'éducation. La deuxième ambition est de devenir un moteur et un centre de coordination pour le développement de la région intégrée Pékin-Tianjin-Hebei. Cela passera notamment par la valorisation du territoire du Hebei, économiquement à la traîne par rapport à la capitale et la cité portuaire. Enfin, le troisième objectif est de désengorger Pékin de ses fonctions « non capitales », afin de décongestionner le trafic, de baisser la pression sur le parc immobilier ou encore de faire baisser le niveau de pollution. Les futures fonctions délocalisées comprendront certaines institutions du gouvernement local dont des centres de recherche (*think tanks*), mais aussi les usines et sites de production de certaines SOE. Les premières entreprises concernées pourraient être celles du secteur des transports et de l'électricité.

Quelques semaines après l'annonce du lancement de la nouvelle zone, plusieurs conséquences sont déjà visibles : la spéculation immobilière s'est fortement développée sur la zone de Xiongan. Plusieurs agences immobilières ont dû être fermées par les autorités locales. Le cours des actions des entreprises locales, telles le développeur **China Fortune Land** ou le cimentier **Jidong Cement** ont fortement grimpé. Les investisseurs anticipent le bond des résultats de ces entreprises, qui participeront à la construction de cette nouvelle zone urbaine. Enfin, plusieurs entreprises ont d'ores et

Economies et finances (suite)>

déjà fait part de leur intérêt pour des projets dans la zone, notamment **Sinopec** ou **China Railway Construction Corp.**

Ces frémissements présagent-ils pour autant pour la localité de Xiongan d'un destin similaire à ceux de Shenzhen et Pudong ? Celle-ci présente pourtant des réalités et des logiques bien différentes des facteurs qui ont fait le succès de ses prédécesseurs. Les sites des ZES de Shenzhen et de Pudong ont été choisis en raison du dynamisme et de l'attractivité commerciale de leur territoire (zones portuaires, proximité directe de Hong Kong ou de la mégalopole de Shanghai). Le site de Xiongan se trouve dans la province industrielle sinistrée du Hebei, à une distance considérable de Pékin ou Tianjin, sans accès maritime.

Contrairement à ses deux modèles, c'est bien de l'attrait de la ZES que viendra le succès du développement du territoire, et non pas l'inverse.

Néanmoins, les effets d'annonce et de communication du gouvernement suffiront-ils à engager les investisseurs sur le long terme ? Depuis la création de la première ZES, une vingtaine de zones similaires ont été créées, souvent à l'initiative de gouvernements locaux, dans l'espoir de répliquer le succès de Shenzhen et Shanghai. La ville de Tianjin accueille notamment un tel centre financier, qui n'a cependant jamais pris l'ampleur de celui de Pudong. La construction de la zone de Xiongan, entre expérimentation de réformes économiques, et recours à la politique des grands travaux publics, semble donc refléter les dilemmes économiques de la Chine du 13ème Plan.

Litiges et contentieux au travail en Chine, ou sortir de la logique du conflit

Le temps des réformes

Après plus de 10 années de gestation et d'ajustements successifs, la Chine est à l'aube de connaître un changement majeur de sa gestion des conflits au travail. Les espaces de la médiation ont été élargis, sous la direction du Parti et du gouvernement depuis 2009, et en 2015, la **Cour suprême** s'est engagée dans une réforme des cours populaires proposant la coexistence de plusieurs modes de résolution des contentieux employeurs/employés (administratives, consulaires, arbitrales et judiciaires). Le 13 octobre 2015, la question a été portée à l'agenda du groupe dirigeant pour l'approfondissement des réformes, institué, en 2013, par l'exécutif actuel pour piloter l'ensemble des réformes structurelles, dans les champs politique, économique et social. C'est dire son importance dans l'œuvre de transformation à l'œuvre pour atteindre l'objectif affiché de stabilité et de modernisation du pays à l'horizon 2020.

Vers un conseil des prud'hommes à la chinoise ?

Depuis, les principes de justice sociale et de gestion à la source des contentieux ont fait florès. L'objectif est d'éviter le maximum l'apparition des conflits et de faire de la prévention le principe d'action cardinal de la réforme. De l'aveu même du ministère en charge des affaires sociales, le **ministère des Ressources humaines et de la protection sociale (MOHRSS)**, les différends sociaux ont sensiblement augmenté ces dernières années, en partie à cause des recensements, plus nombreux, mais pas seulement. Le 1^{er} avril, le Directeur de la division Médiation et arbitrage du ministère répondait à une série de questions lors d'un point presse organisé à l'annonce toute récente des nouvelles recommandations sur le

« renforcement des mécanismes de médiation et d'arbitrage dans la gestion des conflits au travail », élaborées conjointement avec le **ministère de la Justice**, la Cour populaire, le **ministère des Finances**, le syndicat unique **ACFTU (All-China Federation of Trade Unions)**, la **All-China Federation of Industry of Commerce (ACFIC)**, et la **China Enterprise Confederation (CEC)**. Une des causes de regain de tensions serait la baisse de la croissance, accroissant la pression de productivité et de rentabilité sur les entreprises. A contrario, les périodes plus « fastes » voient aussi les revendications se multiplier et viser un saut qualitatif des conditions salariales... Le directeur résume ainsi les priorités : « avant tout la prévention, au niveau de la base, de la médiation (...), le plus possible gérer les contentieux au niveau de la base et alors qu'ils sont encore embryonnaires ». En l'absence de cas concrets pouvant illustrer les avancées sur le plan social que ces dispositions introduiraient dans le droit chinois, il y a plusieurs façons d'interpréter l'esprit du texte et les objectifs recherchés. La première est de considérer que la Chine, prenant appui sur les législations et droit du travail d'autres pays – la France en l'occurrence et son Conseil des Prud'hommes – s'attaque à la transformation de son modèle de négociation, pour parvenir à des accords ou des conventions collectives plus structurées et pérennes. Une deuxième lecture possible du texte, davantage politique, est de voir cette progression comme une réaction à un phénomène social perçu comme potentiellement déstabilisateur pour les autorités, utilisant la prévention comme une sécurité supplémentaire à toute remise en question générale d'un système mis à rude épreuve, mais qui n'a pas vocation à évoluer de nature à court terme et qui touche au rôle des syndicats dans la gestion employeur/employé (aujourd'hui, les représentants syndicaux n'exercent pas à plein temps au titre du

Environnement des affaires (suite)>

syndicat). Dans les deux cas, il y a volonté de réformes, mais le point focal est différent : le premier serait de créer une cour spécialisée. L'autre consisterait à privilégier la médiation et l'arbitrage intra-société, via une refonte du rôle du syndicalisme. Les deux peuvent se combiner pour obtenir un séquençage complet de la médiation, jusqu'au tribunal, préférant « politiquement » nettement les mécanismes d'alerte précoce et de médiation.

Quel avenir pour un syndicat unique ?

Pékin avance prudemment sur le sujet depuis 2 ans déjà. Le Global Times, journal affilié au Quotidien du Peuple, publiait le 2 décembre 2015, soit deux mois après que la question du règlement des litiges au travail a été portée au plus haut niveau de l'Etat et du Parti, un article (« *United we stand* », en anglais) inhabituellement critique sur la position et le rôle de l'ACTFU dans un contexte de détérioration du climat

social. Selon l'auteur, l'ACTFU serait une « façade bureaucratique », liée avant tout, de par son rattachement au PCC, aux intérêts politiques et économiques des gouvernements locaux, et serait donc plus enclin à soutenir les entreprises que les travailleurs eux-mêmes. Cette absence de soutien du syndicat officiel pousserait les salariés à se tourner vers des ONG, voire même, à former leurs propres syndicats, qui ne sont toutefois reconnus ni par les employeurs, ni par les autorités, s'exposant donc à des sanctions. Ainsi, une réforme de l'ACTFU serait à l'agenda politique et pourrait annoncer un changement d'approche en termes de règlement des conflits sociaux. Toutefois, si le vice-président **Li Yufu** insistait le 24 novembre 2015 sur l'importance de renforcer les cellules de terrain et la base l'ACTFU, l'impératif de la fidélité à la ligne du Parti ne semble pas remis en cause, bien au contraire. La circulaire du 1^{er} avril dernier réaffirme le rôle dirigeant du Parti dans la reconfiguration à venir.

En bref

♦ **Inauguration du premier porte-avions 100% chinois** > Le premier porte-avions entièrement conçu et construit en Chine a été mis à l'eau le 26 avril. Il devrait être opérationnel en 2020. La cérémonie a été présidée par **Fan Changlong**, vice président de la **Commission militaire centrale**. Temporairement nommé le Type 001A, ce bâtiment de 50 000 tonnes est le second porte-avions chinois, venant renforcer le Liaoning (67 000 tonnes). Son développement avait débuté en novembre 2013. Néanmoins, les experts chinois de la défense soulignent le fossé technologique existant entre ce premier porte-avions chinois et chacun des 10 porte-avions de la flotte américaine. Malgré cela, il s'agit d'une étape présentée comme importante pour le développement des forces navales chinoises, dans le contexte des tensions en mer de Chine méridionale et en Corée du Nord. Un troisième porte-avions (Type 002A) serait en cours de construction dans un chantier naval de Shanghai.



www.lalettrededechine.com



facebook.com/lettrededechine



@lettrededechine

Co-fondateurs : Laurent Malvezin et Jean-Paul Tchang

Rédacteurs : Laurent Malvezin et Alice Raoult

Directeur de la publication : Pierre-Jacques Costedoat

✉ lettrededechine@securite-sf.com



SSF
SCUTUM SECURITY FIRST

14 rue Magellan
75008 Paris
FRANCE

Créée en 2000, **Scutum Security First (SSF)** est une société spécialisée dans la **prévention** et la **gestion des risques à l'international**. Elle constitue la référence en matière d'informations « sûreté et sécurité ». S'appuyant sur un **réseau mondial de correspondants**, SSF offre aux entreprises des solutions globales qui incluent notamment l'assistance aux personnels expatriés et aux voyageurs. Parce que chaque situation est particulière, parce que chacun de nos clients a des besoins spécifiques, qui tiennent à son activité, à l'environnement dans lequel il évolue, à ses personnels, SSF a développé une offre étendue de **produits d'information**. Au quotidien, les experts et les équipes opérationnelles de SSF vous alertent en temps réel, en français et en anglais, sur les risques encourus par vos collaborateurs dans le pays où ils sont expatriés ou en déplacement.



www.securite-sf.com



contact@securite-sf.com



+33 1 55 57 16 10



L'analyse des risques, les analyses spécifiques sur une région, autour d'un projet, ou sur une thématique transverse, les suivis de situation et les notes de prospective sont quotidiennement réalisés à la demande des entreprises qui nous font confiance. SSF diffuse également une **synthèse mensuelle sur les pays à risque**, une **note mensuelle sur l'Algérie** et **trois autres lettres spécialisées**, sur la **Chine** (www.lalettrededechine.com), l'**Inde** et la zone **Afrique du Nord Moyen-Orient** (disponibles sur www.securite-sf.com).